

EPCC « École Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée »
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet
83000 Toulon

N° 60 CA

Conseil d'administration de l'école supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée

SÉANCE DU VENDREDI 19 JUIN 2026

NOMBRE DE MEMBRES 19		
Présents	Représentés	Absents
12	3	4
<u>OBJET DE LA DÉLIBÉRATION</u>		
N° 19/06/26 - 03		
ELECTION DU/DE LA VICE- PRESIDENT DE L'EPCC ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DE DESIGN DE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE		

L'an deux mille vingt-six et le 19 juin à 10h00.

Le Conseil d'Administration de l'EPCC « École Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence Méditerranée », a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Laurent ISNARD.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Yann Tainguy, Raphaël Dupouy, Laurent Isnard, Laurence Masson-Dubroc, Stéphanie Slimani, Rémy Levraud, Olivier Millagou, Ian Simms.

ÉTAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Suppléances)

Claire Rannou remplacée par Dalla Messara
Josée Massi remplacée par Pierre Bonnefoy
Jean Sébastien VIALATTE remplacé par Marie-Hélène Charles
Fabien Sorrentino remplacé par Laure Lavalette

ÉTAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Mandats):

Léopold Trouillas représenté par Laurence Masson-Dubroc
Véronique Lenoir représentée par Yann Tainguy
Hélène Arnaud-Bill représentée par Laurent Isnard

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Simon Babre, Pierre Pelletier, Thomas Dieulle, Enora Mignonneau

**EPCC « Ecole Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée »
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet
83000 Toulon**

Conseil d'administration de l'école supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée

SEANCE DU VENDREDI 19 JUIN 2026

N° D'ORDRE : 19/06/26 - 03

OBJET : ELECTION DU VICE-PRESIDENT.E DE L'EPCC ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DE DESIGN DE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

Monsieur le Président expose :

L'article 9 des statuts de notre établissement stipule, que le Vice-Président du Conseil d'Administration est élu par les membres du Conseil d'Administration, à la majorité des deux tiers, pour une durée de 3 ans renouvelable, qui ne peut excéder, le cas échéant, celle de son mandat électif.

La dernière élection de la Vice-Présidente du Conseil d'Administration a eu lieu le 25 mars 2025. A l'issue de cette élection, Madame Claude ARNAUD-GALLI a été élue Vice-Présidente pour une durée de 3 ans qui ne peut excéder celle de son mandat électif.

Son mandat ayant pris fin, il convient donc de procéder à l'élection du Vice-Président ou de la Vice-Présidente du Conseil d'Administration.

Les Membres du Conseil d'Administration souhaitant faire acte de candidature ont été invités à se faire connaître.

A ce jour, 1 membre du Conseil d'Administration a déposé sa candidature.

Se déclare candidat :

Madame Laurence MASSON-DUBROC

Sont désignés en qualité de scrutateurs :

- Madame Lauren BOULAY
- Monsieur Olivier MILLAGOU

Le Président demande aux membres de voter.

Chaque membre du Conseil d'administration a remis en séance, dans une urne, son bulletin de vote.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Nuls : 0
- Suffrages exprimés : 14
- Blanc : 1
- Majorité des deux tiers : 10

Candidats	Nombres de voix
Laurence MASSON-DUBROC	14

Madame Laurence MASSON-DUBROC est élue Vice-Présidente du Conseil d'Administration de l'EPCC ÉSADTPM à compter du 19 juin 2026.

Après avoir entendu le rapport du Président,

Et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DECIDE

ARTICLE 1 :

Madame Laurence MASSON-DUBROC est élue Vice-Présidente du Conseil d'Administration de l'EPCC ÉSADTPM à compter du 19 juin 2026 pour une durée de 3 ans.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre.

Fait à TOULON, le 19 juin 2026, en trois exemplaires.

Laurent ISNARD

Président du Conseil d'Administration
de l'Établissement Public de Coopération Culturelle École
Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence Méditerranée

